

KORE LAVI

1) MISE EN CONTEXTE

Le contenu du système de Protection Sociale

Ce programme se décline selon les quatre logiques ci-après :

1) **Une logique d'assurance sociale**, dont l'objectif est de prémunir contre un risque de perte de revenu (**chômage, maladie, vieillesse, accident du travail, maternité, maladies professionnelles et décès**). Les prestations sociales seront financées par des cotisations sur les salaires et sont donc réservées à ceux qui cotisent.

2) **Une logique d'aide sociale**, qui a pour objectif d'instaurer une solidarité entre les individus pour lutter contre les formes de pauvreté. Elle consiste à assurer un revenu minimum, qui ne couvre pas forcément un risque spécifique.

3) **Une logique de protection universelle**, qui a pour but de couvrir certaines catégories de dépenses pour tous les individus.

4) **Une logique de filets de sécurité sociale**. Elle garantit l'accès pour la famille pauvre à certaines prestations (**argent, nourriture et emplois**) moyennant des **comportements jugés favorables** par les pouvoirs publics au regard du développement humain : scolarisation des enfants, continuité de programme de limitation des naissances, Assiduité et régularité dans le programme d'alphabétisation.

KORE LAVI (4 Ans octobre 2013 septembre 2017)

Contribue à la **logique 4** mais va au delà du filet de Sécurité Sociale .

2) OBJECTIFS DE KORE LAVI

(4 ans octobre 2013 septembre 2017)

. Présentation Sommaire du Projet

Zones géographiques Ciblées: 23communes au niveau des départements du Haut-Artibonite, du Nord-Ouest, du Centre, du Sud-est et l'île de La Gonâve dans l'Ouest
Objectif Stratégique 1: Renforcement des systèmes nationaux de ciblage de la pauvreté Résultat Intermédiaire1.1: Une méthodologie équitable de ciblage de la vulnérabilité est développée, évaluée et mise en œuvre sous la tutelle du MAST
Objectif Stratégique (OS) 2: L'accès aux produits locaux et nutritifs pour les familles extrêmement vulnérables est augmenté. Résultat Intermédiaire 2.1: Un modèle de filet de sécurité basé sur les coupons alimentaires et sensible à l'équité du genre est développé et implémenté sous la tutelle du MAST Résultat Intermédiaire 2.2: L'inclusion des produits locaux dans le filet de sécurité basé sur les coupons alimentaires est augmenté; Résultat Intermédiaire 2.3: l'accès aux services complémentaires est augmenté pour les familles bénéficiaires du filet.
Objectif Stratégique 3: Amélioration du statut nutritionnel de la mère et de l'enfant Résultat Intermédiaire 3.1: La pratique de comportements nutritionnels appropriés pour prévenir la malnutrition est augmentée dans les familles RésultatIntermédiaire3.2: La capacité des entités communautaires à promouvoir des comportements nutritionnels appropriés pour prévenir la malnutrition est améliorée RésultatIntermédiaire3.3: La capacité des établissements de santé à fournir des services nutritionnels appropriés est augmentée.
Objectif Stratégique(OS) 4: Amélioration de la capacité des institutions haïtiennes à mener et gérer efficacement les programmes de filet de sécurité Résultat Intermédiaire 4.1: La capacité institutionnelle de différents paliers du Gouvernement à diriger, coordonner et mettre en œuvre des programmes de filets de sécurité est renforcée RésultatIntermédiaire4.2: La capacité de la société civile à assurer le suivi et supporter les programmes de filets de sécurité est renforcée RésultatIntermédiaire4.3: La capacité du gouvernement à répondre aux urgences alimentaires est

3) **Activites concretes realisees**

I. SOMMAIRE DES REALISATIONS

Periode octobre 2013 a septembre 2014

Le projet Kore Lavi a été officiellement lancé à Hinche, dans le Plateau Central, le 29 septembre 2013. La cérémonie inaugurale a été marquée par la présence d'importantes personnalités comme le Ministre des Affaires Sociales et du Travail (MAST), la Première Dame de la République et l'Ambassadrice des États-Unis en Haïti. Le lancement de ce projet à Hinche initia officiellement le démarrage d'un cheminement riche en attentes et engagements atteignant au cours de la période concernée par ce rapport 108,790 personnes (dont 72,422 femmes) dans 19 communes de quatre départements (Nord-Ouest, Plateau Central, Artibonite, and Sud-Est). Après 12 mois d'implantation, à la fin de septembre 2014, Kore Lavi a atteint les résultats fondamentaux suivants par rapport à ses 4 objectifs stratégiques:

- ⇒ **Objectif Stratégique 1:** La composante ciblage de la vulnérabilité a identifié 3,000 ménages souffrant d'insécurité alimentaire chronique dans six communes qui vont être insérés dans la base de données nationale de la vulnérabilité (en développement) à héberger par le MAST. Cela a été possible grâce aux efforts de l'équipe de OS1 de Kore Lavi qui a produit un résultat remarquable, à savoir: développement d'un indice de privation et de vulnérabilité avec 21 variables avec des outils d'enquêtes appropriés – incluant un questionnaire d'enquête socio-économique et une formule ou algorithme de vérification indicative des ressources (PMT) – adoptée par un ensemble d'acteurs dans un effort concerté vers la création d'un seul et même registre de bénéficiaires des populations vulnérables en Haïti.
- ⇒ **Objectif Stratégique 2: Sur environ 17,000 menages cibles**, en septembre 2014, Kore Lavi a enregistré 2,847 ménages au niveau de six communes des Départements du Sud-Est, du Centre et de l'Artibonite dans son filet de sécurité basé sur la distribution de coupons alimentaires. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire reçoivent des transferts mensuels (\$25/famille) qui leur permettent de se procurer des vivres, dont 80% de produits locaux..
- ⇒
- ⇒ **Realisation fin decembre 3,827**
- ⇒ **Estimation fin fevrier 10,200**
- ⇒
- ⇒ **Objectifs Stratégique 3:** Au cours de l'année 2014, la composante nutrition materno-infantile de Kore Lavi a vraiment lancé l'approche des 1000 jours pour prévenir la malnutrition à travers des interventions dans 19 communes avec pour

- résultat **l'atteinte de 20,131 familles comprenant** des femmes enceintes et allaitantes et des enfants en dessous de deux ans.
- ⇒ **Objectifs Stratégique 4:** Dès le début et avec les efforts d'institutionnalisation du filet de sécurité de Kore Lavi, l'Unité de Gestion du Programme (PMU) et les principaux intervenants (avec MAST pour chef de fil) ont trouvé un terrain d'entente sur le fait que "les bonnes bases font la différence entre une action qui est appelée à durer et quelque chose qui peut être une réponse temporaire".
- ⇒
- ⇒ Agenda global de la protection sociale en Haiti via l'établissement **d'un Registre Unique de Bénéficiaires. Kore Lavi** a permis la signature de trois Protocoles d'Accord entre le MAST et des institutions nationales importantes pour l'institutionnalisation de la protection sociale en Haiti. Avant la fin du mois de septembre 2014, le Protocole d'Accord entre le MAST et le Ministère de l'Agriculture a été signé en vue de s'assurer que la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire soutient et bénéficie des interventions de Kore Lavi.

4) Le personnel :

Kore Lavi malgre des demandes reiterees ne dispose pas encore d'un personnel particulier dedie a son execution .Il faut cependant noter que le personnel relevant de UEP participe sur demande aux differentes reunions de coordination de l 'execution du projet et au suivi sur le terrain dans les divers departements cibles parle projet .

Le personnel ci-dessous liste avait ete cependant identifie depuis le mois de juillet 2014 comme interesse a l'execution du dit projet .

Bureau de Gestion de Projet

- | | |
|----------------------------|----------------------------------|
| - Mr Volmy Fils Desrameaux | Directeur General MAST |
| - Mr Odney Ricot | Directeur UEP |
| - Mr Stéphane Bastien | Chef Cabinet du Ministre |
| - Dr Fred Riardy | Membre du Cabinet du |
| Ministre | |
| - Mme Nani Piou | Membre du Cabinet du Ministre |
| - Dr Jean Robert Brutus | Consultant en Protection Sociale |
| | Coordonateur Projet Kore Lavi |

Cadres du MAST interface

Mr Rosefort Donald Deslandes /Felix Duvelson	SO1
Mr Adler Elcine	SO2
Dr Joseline Marhone, Dr Yvon Labissiere (MSPP)	SO3
Mr Odney Ricot, Mr Felix Duvelson	SO4
Mr Semmelfort Marmmotel Fils	Suivi et Evaluation
TBD	Finances/Comptabilités
Mme Kathleen Douyon, Mr Garry Tias	Sécurité Sociale
TBD (Ministère Condition Féminine)	Genre

Cette liste est non exhaustive et devra être validée par la Direction Générale.
Des dispositions administratives internes dont une note formelle devra confirmer le rôle des cadres suscités dans l'exécution du programme Kore Lavi au MAST.
Le recrutement de personnel contractuel a été envisagé mais ne garantit pas nécessairement la pérennité du Projet.

5) Contraintes :

Nous citerons certaines contraintes majeures

- 1) Personnel du MAST dédié au Projet Kore Lavi au niveau Central mais aussi des cadres compétents au niveau départemental pour le suivi de l'implémentation du Projet.
- 2) Espaces appropriées tant a P-au-p que dans les départements pour loger les responsables de suivi du projet.
Il faut noter que des efforts ont été réalisés au niveau central mais les équipements et matériel nécessaires ne sont pas encore disponibles. Certains sont promis pour le vendredi 30 janvier 2015.
- 3) Mise en place d'une commission technique sous l'ombrelle du MAST pour discuter de la problématique Protection Sociale Engagement du MAST à mettre en place la **Table Sectorielle de PS**.
- 4) Non existence d'un **Plan d'Action** agréé par les autorités du MAST permettant à ce Ministère d'être prêt d'ici à 3 ans à prendre en charge tout projet similaire à Kore Lavi . Une lettre d'engagement entre USAID et MAST n'est pas encore signée par ces 2 parties .

6) PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les recommandations citées ci-dessous citées depuis 4 à 6 mois sont encore d'actualité car elles n'ont pas toujours eu l'effet escompté pour des raisons diverses .

Signature d'accords :

- Signature de **Mémorandum d'Entente ou Lettre d'Engagement entre MAST représentant le Gouvernement et USAID.**
- Signature Lettre d'entente entre MAST et Kore Lavi précisant l'apport du MAST et Contribution directe de la CARE via KORE LAVI au fonctionnement du Bureau de Gestion de Projet des Filets de Sécurité Sociale du MAST.
- Obtention d'accord de l'USAID pour support matériel de la CARE a la Cellule de Gestion des projets du MAST et aux bureau départementaux.

Lignes de communication

- S'assurer que la CARE joue à plein son rôle de leader au sein du Consortium.
- Mise en place d'un système d'informations entre les partenaires du projet.
- Partage d'informations actualisées avec le MAST.

Gestions du Projet

- **Constitution d'une équipe de gestion au sein du MAST.**
- **Mise à disposition de moyens logistiques et matériels pour Evaluation, suivi et Coordination des liés à Kore Lavi.**

Organisation des Bureaux départementaux du MAST et support logistique permettant suivi des Projets sur le terrain

Définition de Politique de PS

- **Mise en place de la Commission ad hoc charge de preparer les travaux de la Table Sectorielle**
- Identification des ressources nécessaires au fonctionnement de la Table Sectorielle de Protection Sociale et mise en place de modalités de son financement.
- Signature d'un Agrément entre les agences intéressées au financement d'Etats Généraux de la Protection Sociale.

SUIVI IMMEDIAT A FAIRE :

Atelier 4 et 5 décembre 2014 sur la Protection Sociale au Kinam avec le support d'USAID, la Banque Mondiale et UNICEF.

Atelier des 15 et 16 décembre 2014 au Ministère de la Planification pour valider les recommandations des consultants du CEPALC qui ont évalué les interventions d'Assistance Sociale de Ede Pep.

- [Mise en place de la Commission ad hoc charge de préparer les travaux de la Table Sectorielle](#)

Il se pose la **nécessité de passer d'une Stratégie Nationale d'Assistance Sociale (SNAS) à une Stratégie Nationale de Protection Sociale et de Promotion Sociale (SNPS)**, sachant que la protection sociale inclut les mécanismes d'assurance sociale et d'assistance sociale et que la promotion sociale inclut les mécanismes permettant une sortie autonome des individus et des familles dans de la pauvreté.

Phrase écrite par Mme Lamaute dans son texte "

Suite aux discussions de l'atelier technique à venir, **une proposition de priorisation des recommandations pourra être élaborée** en fonction du présent document, du rapport sur le financement pérenne de la protection et de la promotion sociale et, le cas échéant, en fonction d'autres rapports qui auront été communiqués".

5.2.3. Resserer l'éventail des interventions et des institutions

Il faut prioriser, rationaliser les interventions et trouver les arrangements institutionnels correspondants.

FAES et CAS : enjeux de l'assistance sociale

- **Elaborer une stratégie visant à rationaliser progressivement l'offre d'assistance sociale aujourd'hui éclatée entre le FAES et le MAST**, soit par le transfert progressif des fonctions actuelles d'assistance sociale du FAES à la CAS, soit la dissolution de la CAS et le report des bénéficiaires de la CAS vers le FAES. Ici se pose la question du devenir de Kore Moun Andikape (KMA) et de l'assistance fournie par la CAS aux personnes vivant avec handicap, ainsi que des Restaurants Communautaires comme mécanisme de subvention aux ménages *versus* le modèle de transferts (vouchers) pour cause d'insécurité alimentaire.

- **Clarifier la mission du FAES**. Il est essentiel de spécifier, dans le cadre légal, la mission d'assistance sociale qui est tout à fait

distincte de la mission d'investissement social et économique (principalement dans les infrastructures sociales et économiques).

- **Corriger l'incohérence institutionnelle** : le FAES devrait être placé de préférence sous la tutelle du MAST. Ceci permettrait de renforcer le MAST comme institution centrale en matière de politique sociale pour elle-même et dans la triade MAST-MEF-MPCE proposée plus haut. Il s'agit d'une proposition de changement institutionnel important. Il convient par conséquent d'établir un calendrier pour ce faire.